



Monsieur **Stéphane Richard**
Président-Directeur Général
Groupe Orange

Paris, le 13 Mars 2020

Objet : Remplacement du navire le Raymond Croze

Monsieur le Président-Directeur Général,

Nous vous interpellons aujourd'hui sur le projet de remplacement du navire de maintenance Raymond Croze qui arrive en fin de vie. A ce jour, des équipes d'Orange Marine ont travaillé en interne sur le plan d'un nouveau navire. Le dossier est d'ailleurs bien avancé puisque des appels d'offres ont déjà été lancés. Or au mois de décembre, les délégués syndicaux d'Orange Marine ont été informés qu'une solution d'achat d'un bateau d'occasion était à l'étude pour le transformer en câblier, dans le cadre du plan d'économie sur les CAPEX. Ce seront donc ces deux propositions qui seront soumises au comité d'investissement dont l'échéance n'est pas encore connue. Cela inquiète le personnel d'Orange Marine, car si ce dossier n'est pas instruit rapidement, nous risquons la perte d'un navire de la flotte avec tous les enjeux humains et commerciaux que cela implique.

La solution du navire d'occasion est intervenue récemment, c'est pourquoi nous vous demandons, à travers ce courrier, de privilégier la solution d'un navire neuf, cela pour plusieurs raisons :

- Pour des raisons opérationnelles : un bateau neuf, construit en fonction de nos demandes et nos besoins permet de répondre à de nouveaux besoins de polyvalence et donc d'adresser de nouveaux marchés, notamment celui de la maintenance des câbles Energie (champs hydrolien, éolien ...).
- Pour des raisons économiques : si l'achat d'un bateau d'occasion permet des économies de CAPEX en « one shot », cette solution induit des coûts d'exploitation plus

importants sur la durée d'exploitation du bateau ; c'est-à-dire 10 à 15 ans, que ce soit en maintenance comme en coûts d'énergie extrêmement importants sur ce type de navire. De plus, la solution du bateau neuf permettrait des amortissements sur le plus long terme (durée de vie supérieure).

- Pour des raisons environnementales : le choix de la construction permettra l'acquisition d'un bateau aux dernières normes environnementales. En plus de l'impact économique favorable lié à une plus basse consommation de carburant (-40%), vous avez là l'occasion de démontrer que la raison d'être choisie par Orange n'est pas qu'un slogan, mais bien une démarche vérifiable par les faits.

- Pour Orange Marine : la mise à l'eau d'un navire neuf est toujours un élément fédérateur pour toute compagnie dans le domaine maritime, et l'occasion de démontrer une confiance dans l'avenir. Dans un secteur où l'activité est en croissance, dont on sait à quel point il est stratégique, ce serait aussi un signal très positif pour toutes les parties prenantes qui souhaitent qu'Orange reste un acteur incontournable de la pose et de la maintenance de câbles sous-marin, sans compter l'image de marque que véhicule ce type de navire pour notre Groupe dans différentes régions du monde. En outre, un navire neuf, moins consommateur d'énergie, nous garantirait un avantage commercial considérable face à une concurrence accrue dans le domaine de la maintenance des câbles sous-marins.

Nous nous tenons à votre entière disposition avec les élus d'Orange Marine de nos organisations respectives pour échanger avec vous de vive voix sur ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président-Directeur Général, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Pierre-Yves Gilles
DSC CGT Orange Marine



Serge Valés
DSC CFE-CGC Orange Marine



Cédric Carvalho
DSC CGT Orange



Sébastien Crozier
Président CFE-CGC Orange

